



PROCÈS VERBAL

5 décembre 2021

19 :00

Uniplex

Membres présents :

Kevin Carrier

Luc Roy

Serge Leblanc

Christian Bossé

Allain Savoie (zoom)

Isabelle Girouard (zoom)

Dominic Noel (zoom)

Stéphanie Friolet

Ian Girard

Jason Morais

Serge Bourgeois

Patricia Turcotte

Marco Ferron

Glenn Robichaud (zoom)

Dominic Noel (zoom)

Denis Vautour

Luc Belliveau (zoom)

Georges Cormier (zoom)

Bruno Godin

A. OUVERTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposée par Kevin Carrier

Secondée par Serge Leblanc

Approuvée unanime

B. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DU 11 OCTOBRE 2021

Proposée par Ian Girard

Secondée par Serge Leblanc

Approuvée unanime

C. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS VERBAL

Permis de voyage – le système en ligne n'est pas encore prêt avant le 31 décembre donc il faut continuer à faire les demandes auprès de Christian.

D. CORRESPONDANCE.

Aucunes correspondances

E. RAPPORTS

Aucuns rapports



PROCÈS VERBAL

F. AFFAIRES NOUVELLES

1. Ligue de hockey Gentilhomme de Dieppe (LHGD)

Jason demande si LHGD peut échanger le temps de glace du samedi 5 :15 à l'Uniplex avec AJL à partir de janvier jusqu'à la fin de la saison. Ce temps de glace appartient au niveau M18.

Luc Belliveau propose que Christian envoie un courriel à la ville afin de déterminer si l'échange est possible. Secondé par Marco. Approuvé unanime.

2. Choix des entraîneurs - compétitif et certaines divisions récréatives.

Division mixte

M9 Niveau 1 : Pierre David Cyr, Yves Cormier, Mario Leger, Dominic Beaulieu, Ghislain Albert

Luc Roy propose les entraîneurs ci-hauts.
Kevin seconde
Approuvée unanime

M15A : Nik Noel-Duguay,

Serge Leblanc propose le choix d'entraîneurs susmentionnés.
Dominic seconde.
Approuvée unanime

M18 Récréatif : Mario Leblanc, Rino Raymond, Leon Leblanc, Martin Bourque
Stéphane Babineau.

Luc Roy propose les entraîneurs ci-hauts
Dominic seconde
Approuvé unanime



HOCKEY DIEPPE MEMRAMCOOK



PROCÈS VERBAL

3. Pro Evolution

Richard Léger de Pro Evolution a contacté Christian dans le but d'utiliser notre liste de membres afin d'envoyer un programme d'entraînement maison gratuit qui aura lieu du 27 décembre au 9 janvier. Les membres de l'exécutif sont en accord à promouvoir le programme en échange d'un financement commanditaire d'une bande (750\$). Christian enverra les informations du programme aux membres via TeamSnap.

4. Retour tournoi golf

Les profits du tournoi s'élève à 32,001.79\$ ce qui permet l'achat de nouveaux chandails d'équipe au niveau M18 (division mixtes et filles)

5. Rapport d'évaluation M9 (division mixte et filles)

Le comité M9 s'est rencontré et de nouvelles suggestions furent discutées. Hockey Canada suggère 3 sessions d'évaluation. La première session évalue les compétences (skills), la seconde se concentre sur les batailles (battles) et la dernière session, une partie. Par conséquent, le coût d'embauche des évaluateurs indépendants sera plus élevé.

Serge Bourgeois nous revient avec la proposition du comité qui pourra ensuite être ajouté au site internet HDM afin d'informer les parents.

6. Langage offensif

Hockey NB exige des suspensions. Zéro tolérance sur la glace.

7. Levée de fonds (équipes)

Serge Leblanc soulève que certaine équipe exige des levés de fonds afin de pallier le budget d'équipe. Les budgets d'équipe diffèrent grandement et peuvent s'élever jusqu'à 10000-12000\$. Suite à une discussion, le statu quo sera maintenu cette saison et aucune limite de budget ne sera imposée.



PROCÈS VERBAL

8. Signature sur chèque

Serge Leblanc aimerait que Christian devienne le 3^e signataire de chèques comme il est déjà autorisé à recevoir et envoyer des paiements électroniques pour HDM.

Kevin propose que Christian devienne un signataire de chèques.
Secondé par Luc Belliveau. Approuvée unanimement.

9. Demande participation jeune avec trouble envahissant du développement

Christian et Georges informent les membres d'une demande d'inclusion pour qu'un enfant avec diagnostic de trouble envahissant du développement puisse participer sur le banc avec ses pairs.

HNB recommande que ce jeune soit habillé en équipement complet pour fins de sécurité et ajouté à l'alignement pour d'être inclus sur le banc des joueurs.

Toutefois, le parent questionne dorénavant s'il est possible que le jeune embarque sur la glace lors des pratiques. Celui-ci est un patineur débutant.

Les membres de l'exécutif HDM suggèrent que le parent du joueur soit présent en tout temps sur la glace afin d'assurer sa sécurité. Ce parent devra suivre les cours d'entraîneur. De plus, le joueur en question devra être enregistré et payer les frais d'inscriptions HDM.

Christian et Serge vont continuer les communications avec le parent.

10. Enseigne IGA

La compagnie Glo (Nach Daniel) commandite une affiche à la glace IGA (Uniplex) d'une valeur de 3000\$ pour 3 ans.



HOCKEY DIEPPE MEMRAMCOOK



PROCÈS VERBAL

11. Annulation glace – manuel gérant

Une erreur s'est glissée dans le manuel des gérants concernant le temps requis afin d'annuler un temps de glace sans pénalité. Le manuel indique 8 jours ouvrables alors que la ville de Dieppe exige 15 jours.

Kevin propose que le manuel d'opération des entraîneurs et gérants exige 15 jours pour faire annulation de glace. Serge Leblanc seconde. Approuvé unanime.

Christian fera les modifications nécessaires dans le manuel et les coordinateurs communiqueront les changements avec leurs équipes respectives.

12. Enregistrement tardive

Plusieurs jeunes veulent s'inscrire au hockey après la date limite d'inscription du 30 septembre. Malheureusement, plusieurs équipes sont à pleine capacité alors que d'autres, non.

Kevin Carrier propose le suivant :

Après le 30 septembre, HDM acceptera de nouvelles inscriptions jusqu'au 15 novembre à condition que les équipes ne soient pas à pleine capacité (max 15 joueurs et 2 gardiens). De plus, un frais additionnel de 150\$ sera demandé pour l'inscription tardive.

Secondé par Serge Leblanc.
Approuvée unanimement.

Christian fera l'ajout de cette information sur le site.



HOCKEY DIEPPE MEMRAMCOOK



PROCÈS VERBAL

13. Dates dépôts.

Christian aimerait que la date pour les dépôts d'équipe (temps de glace non utilisé et dépôt pour les chandails) soit devancée au 1^{er} décembre au lieu du 15 décembre afin de finaliser la location des temps de glace.

Luc Belliveau propose que le dépôt de chaque équipe soit envoyé le 1^{er} décembre. Seconde par Allain Savoie. Approuvé unanime.

Christian enverra un courriel aux coordinateurs afin qu'un rappel puisse être effectué aux équipes n'ayant pas encore envoyé leur dépôt.

G. PROCHAINE RÉUNION - 10 janvier 2022

H. AJOURNEMENT – 20h28